



COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 25 juillet 2020

Membres en exercice :

11

Présents : 7

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation: 21/07/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Delphine BIJARD, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Dominique DUMONS

Représentés : Amandine RAUZY par Michel SABATIER

Excusés : André FUSILLO, Eveline AUTHIÉ

Absents : Marc VALLVE

Secrétaire de séance : Delphine BIJARD

Objet: Vote de crédits supplémentaires - roquefixade Délibération n°: DE_2020_029

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| FONCTIONNEMENT : | | DEPENSES | RECETTES |
|------------------|--|-------------|-------------|
| 615231 | Entretien, réparations voiries | 30000.00 | |
| 6718 | Autres charges exceptionnelles gestion | -30000.00 | |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |
| INVESTISSEMENT : | | DEPENSES | RECETTES |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |
| TOTAL : | | 0.00 | 0.00 |

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER

